— Par le même steamer, 200 hommes des rédifs sont arrivés dans la capitale; ils ont été embarqués à Samsoun.

— Ali Efendi, membre du bureau de traduction de la Porte, doit se rendre prochainement à Smyrne avec une mission du gouvernement. On pense que cette mission a pour but de régulariser la situation des propriétés possédées par les femmes mariées à des Francs, et de les soumettre à l'impôt.

— Ahmed-Rasim Efendi, drogman de l'Arsenal, vient d'être désigné pour remplir une mission dans la province de Salonique, et doit ses préparatifs de départ pour se rendre à sa destination.

— M. Papa Righopulo, consul russe à Athènes, est arrivé aujourd'hui à Constantinople sur le bateau à vapeur russe d'Odessa, la *Crimée*. Dans quelques jours, M. Papa Righopulo continuera sa route pour se rendre à son poste.

— Le gouvernement impérial veut que le *Tanzimat* soit une vérité dans toutes les provinces de la Turquie, et que nul ne soit puni sans jugement. Nous avons annoncé dernièrement qu'un pacha avait été dégradé pour avoir violé la loi nouvelle; aujourd'hui nous avons à enregistrer un autre fait de cette nature et qui aura sans doute la même solution.

Un individu de la tribu turcomane des Milly (province de Bosok, district de Yozgat) s'étant rendu coupable d'un crime, Halil-bey, chef de cette tribu, fit arrêter le coupable, qui fut mis à mort sans aucune sorte de jugement. Instruite de ce fait, la Sublime Porte donna ordre que Halil-bey fût arrêté à son tour, ainsi que tous ceux qui l'avaient aidé dans cette violation de la loi, et qu'ils fussent tous conduits enchaînés à Constantinople pour être jugés à Constantinople, pour y être jugés par le conseil suprême de justice. Ils sont arrivés dernièrement dans la capitale et écroués dans les prisons de l'Arsenal, d'où ils ont été extraits avant-hier jeudi, pour être menés devant le conseil suprême de justice, qui va leur faire subir un long interrogatoire sur les faits qui leur sont imputés. Le jugement n'est pas encore rendu.

— Depuis quelque temps un grec de Sérifos répondant à Constantinople un grand nombre d'écrits contenant de prétendues prophéties, plus effroyantes les unes que les autres, et qui doivent, d'après lui, se réaliser dans le courant de l'année 1850. C'est l'extermination, si plus ni moins, des protestans de tous les cultes, des juifs, voire même des musulmans, qu'il prédit et à laquelle, lui prophète, doit présider en qualité de vengeur de leurs impuités. La police a pensé que ces prophéties sont particulièrement du son ressort, et elle a arrêté et mis ce Grec en prison, où il lui sera loisible de réfléchir sur la destinée des fous-fripons, en attendant que la commission qui se tient aujourd'hui au *Zaptié* pour l'interroger, s'édifie sur sa mission et sur la récompense qu'il mérite.

— On nous écrit de Varna, 20 novembre, que les faits contenus dans une correspondance d'un journal qui se publie ici, sont complétement inexacts. Ainsi, la foire de Tzouma, n'a jamais lieu qu'au mois d'avril; le vol de 270,000 piastres dont il est parlé dans cette correspondance est de pure invention, et personne, par conséquent, n'a pu être conduit dans les prisons de Varna en suite des faits controuvés dont il est fait mention. Depuis quatre mois, grâce à la surveillance exercée par Mehmet pacha, on jouit dans toute la province de la plus grande sécurité.

— On écrit de Perse que, le 12 octobre, le Chah a fait reconnaître à Téhéran son fils unique, Mahmoud-Mirza, âgé de deux ans, comme héritier présomptif du trône, et qu'à cette occasion de grandes réjouissances publiques ont eu lieu dans cette ville durant plusieurs jours; le représentant seul d'Angleterre a assisté aux fêtes de la cour.

Nous avons appris par la même voie que le siége de Méched, capitale du Korassan, était poussé avec la plus grande vigueur, et que le Salar, qui le soutient, était au bout de ses moyens de défense: on attendait d'un moment à l'autre la nouvelle de la prise de cette ville et de la pacification de toute la province.

— On nous écrit de Tébriz qu'un mouvement assez grave a failli éclater dans cette ville, il y a peu de temps; voici à quelle occasion:

Le Machtechid, qui est le chef des Mollas, a seul le droit de faire la prière le vendredi. Le fils de l'ancien Machtechid, Mirza-Ahmak, réfugié depuis long-temps en Russie, étant rentré à Tébriz, avait réuni autour de lui une troupe de à 500 individus mal armés, dans le but d'enlever, à son profit, au chef des mollas, le droit dont nous parlons. L'agitation était extrême en présence de cette tentative de profanation, et il en serait sans doute résulté de fâcheuses conséquences pour la tranquillité publique si l'ordre de s'emparer de Mirza-Ahmak n'était arrivé de Téhéran. On espère que ce mouvement n'aura pas de suites, et qu'il l'incarcération de l'auteur de ces troubles aura été le signal de la dispersion de ses complices.

— Le courrier de Vienne, attendu hier matin, n'est pas encore arrivé.

— On nous écrit de Samsoun:

« Nous jouissons ici d'une parfaite tranquillité, surtout depuis l'établissement du *Tanzimat*. La population de nos campagnes ne fait qu'élever des vœux au ciel en faveur de S. M. I., de ses ministres et de notre excellent gouverneur Vassif pacha qui a si bien compris leurs intentions et les exécute si bien dans l'intérêt général.

» Le 11 de ce mois, à 8 heures du matin, on vit apparaître à la hauteur du cap Caljon-Bournou, le pyroscaphe de la Compagnie Ottomane, *Vassitai-Tidjaret*, qui dessert la ligne de Trebisonde; mais cet armement n'avait pas la vélocité qui le distingue des autres pyroscaphes qui fréquentent cette rade. A cette occasion, on fait mille conjectures, en considérant l'habileté et la longue expérience du brave capitaine Clician qui, ayant une parfaite connaissance de notre rade, approche toujours plus qu'aucun du rivage. Lorsque le *Vassitai-Tidjaret* est été admis à libre pratique, nous apprîmes qu'un dérangement survenu dans l'une de ses machines de bord, entre Jenéboli et Sinope, l'avait mis dans l'impossibilité de manœuvrer avec ses deux roues. Cet accident n'a pas arrêté le capitaine Clician, qui a continué sa route avec une seule roue, un pleine chargement et une infinité de passagers, pour Trebisonde.

» On ne saurait donner trop d'éloges à la conduite du capitaine Clician dans cette circonstance, où il a déployé du long-temps plus admirable, durant une traversée de 250 milles, sans que la compagnie à laquelle il appartient et le commerce aient eu le moindre dommage à déplorer.

» La semaine passée est arrivé à Samsoun de l'intérieur, le major Billenson, consul-général d'Angleterre à Bagdad. Ce fonctionnaire passe pour un orientaliste distingué. Il a, dit-on, trouvé l'explication des caractères cunéiformes et se propose de publier une grammaire, ce qui sera d'un grand avantage pour l'histoire de l'antiquité.

» M. Billinson retourne en Angleterre après un séjour de vingt ans à Bagdad. Il emmène un faneux leopard qu'il destine en cadeau à la reine d'Angleterre. »

— M. N. Malloul, professeur de langues orientales au *Collége de la Propagande*, à Smyrne, et auteur de plusieurs ouvrages élémentaires en turc et en arabe, vient de publier un Dictionnaire de poche, français-turc dédié à S. A. le Grand-Vézir et qui a été annoncé depuis un mois dans le *Journal de Constantinople*.

Ce dictionnaire est le premier de ce genre, qui ait été composé en Turquie et le premier aussi dédié à S. A. le Grand-Vézir. La civilisation, les sciences et les arts ne se développent sans doute que sous des gouvernons comme ceux de l'Orient, et sous des auspices tel que Sa Majesté le Sultan Abdul-Medjid.

Ce dictionnaire renferme tous les mots essentiels de la langue française avec leur traduction écrite en caractères turcs et leur prononciation en lettres françaises. Il est précédé d'un résumé exact de la grammaire turque, d'un traité indiquant la manière d'apprendre facilement cette langue, et suivi d'un grand nombre de dialogues en français et en turc qui se rapportent à divers sujets. Celui qui connaît la langue française, pourra facilement apprendre le turc; de même, celui qui connaît le turc apprendra facilement le français. En un mot nous regardons cet ouvrage comme très utile à tous, et surtout aux voyageurs étrangers qui n'auront besoin d'aucun autre interprète.

(Voir aux annonces.)

— Mercredi dernier a lieu au théâtre italien Naoum, la reprise de *Linda* qu'avait demandée un grand nombre d'abonnés. Le succès n'en a pas été contesté en seul instant et lui donne rang parmi les pièces du répertoire actuel. Nous joindrons le compte-rendu de cette reprise à celui de l'opéra de *Corrado d'Altamura* dont la première représentation ne doit pas se faire long-temps attendre.

(Correspondances particulières.)

SALONIQUE, 14 novembre. — Pendant une semaine entière, Riza-pacha, gouverneur-général de Salonique, s'est occupé exclusivement du recrutement, par le tirage au sort, qui a été suivi avec la plus grande régularité et une justice à toute épreuve.

A Monastir aussi le recrutement s'est fait avec justice et régularité sous l'inspection immédiate d'Ismaïl pacha, président du conseil militaire et commandant en chef temporaire jusqu'à l'arrivée d'Omer pacha, qui en est le titulaire.

Ismaïl pacha aurait expédié un de ses aides-de-camp pour aller porter au général en chef de l'armée, actuellement à Bucharest, un don de S. M. I. le Sultan, de 1500 piastres d'or. On croit savoir même que le généralissime, flatté d'une telle récompense souveraine, aurait, de son côté, disposé de cette somme d'argent en faveur de l'armée qu'il commande en Valachie.

On mande de la Bosnie que les troubles y ayant presqu'entièrement cessé et les mutins étant rentrés dans l'obéissance, Tahir pacha serait déjà retourné à Travnik, sa présence n'étant plus nécessaire dans l'intérieur de la province où le bon ordre a fait place au désordre qui y avait éclaté, quelques partisans leurs ayant fait des prosélytes dans le but de s'opposer à l'introduction bienfaisante et paternelle de la réforme, « Tanzimat. »

La *Fenice*, goélette de guerre autrichienne, commandée par M. Pistli, est sur cette côte depuis huit jours, provenant de Trieste, ayant pour mission de protéger la marine marchande et le commerce contre les pirates.

Nulle part cet armement n'a rencontré de forbans.

Un vaisseau d'Alexandrie rasé et un brick sont arrivés ici il y a deux jours dans la rade de Salonique pour y prendre des cargaisons de bois de construction.

M. le docteur Pétélenz, autrefois médecin en chef de l'armée de Roumélie, vient d'arriver à l'instant de Monastir et s'embarquera sur le bateau à vapeur ottoman le *Mahmoudiyé* qui se rend à Constantinople où des affaires particulières l'appellent.

ALEXANDRIE, 7 novembre. — Abbas-pacha est au Caire depuis quelques jours, s'occupant activement des affaires de la Province. Convaincu que l'assiette de l'impôt est vicieuse et favorable aux riches, il a l'intention de la modifier, et de diminuer le ferdé (contribution personnelle et mobilière) et de fixer un droit sur la propriété territoriale. De cette façon, les charges de la population peu aisée seront diminuées.

Tous les gouverneurs et les checks des villages ont été appelés au Caire, où il sera tenu plusieurs conseils qui seront présidés par Abbas pacha, et qui ont pour but de faire connaître la situation exacte du pays, pour l'améliorer autant que possible.

Le consul de France, M. Le Moine, est attendu prochainement. Après son arrivée, M. Benedetti se rendra à son poste à Malte.

Il se prépare de grandes courses de chevaux qui doivent avoir lieu au Caire. Plusieurs chevaux des haras d'Abbas pacha doivent courir. Un paris de 15,000 talaris aura lieu entre trois chevaux qu'on attend d'Angleterre.

ATHÈNES, 18 novembre — Depuis la clôture des chambres prorogées jusqu'au 22 décembre, on annonce tous les jours un changement de Ministère, et tout fait croire que ce changement total ou partiel est imminent, quoique rien ne se soit jusqu'ici réalisé. Il est impossible que ce Ministère après les dispositions qu'ont montrées à son égard les deux parlements, puisse désormais se présenter aux chambres. On croit surtout que le changement n'a été retardé que parce que M. Thouvenel, ministre de France, était attendu. Or, ce diplomate ayant hier pris libre pratique, le changement Ministériel ne tardera pas à avoir lieu.

Je vous avais dit que sur les observations du gouvernement de Russie, exposées dans une Note de M. de Nesselrode apportée de Constantinople par M. Callergy, attaché de la légation russe, sur ce que la Grèce ne devait pas laisser ouvertes ses portes, comme elle l'a fait jusqu'ici, aux réfugiés, le Ministère Hellénique a donné ordre à tous ses consuls de ne plus signer les passeports des réfugiés pour la Grèce. Cette mesure a soulevé les attaques les plus acerbes de la presse hellénique.

La nouvelle de l'arrangement de l'affaire des réfugiés de Vidin, a causé ici une véritable satisfaction. Le journal le *Siècle* divague pour prouver que la Russie a déclaré la guerre à la Turquie, au sujet de la flotte Anglaise mouillée aux Dardanelles. D'ailleurs ce journal a pour ennemi, depuis quelques mois, de calomnier la Turquie. Ainsi il trouve, dans son dernier numéro du 5/17 novembre, que le *Journal de Constantinople* en assurant que les réfugiés n'ont jamais été invités à embrasser l'islamisme, profère un mensonge ainsi le prouve, ajoute-t-il, la lettre de Kossuth à Lord Palmerston en date du 20 septembre.

On assure que le ministre de gendarmerie Tzinos, le seul jusqu'ici qui ait pu démasquer le brigandage, y dû donner sa démission, en voyant tous ses efforts luttes en vain contre la protection que le brigandage trouve chez quelques chefs militaires hellènes des frontières.

Je vous ai déjà parlé de la formation d'une société pour la construction de deux bateaux à vapeur et pour l'ouverture du canal de Nagrepont. Cette société compte jusqu'ici 508 souscriptions, c'est-à-dire 203,200 drachmes. On annonce de plus 1:0 souscriptions de l'île d'Eubée; on en attend plusieurs autres de Turquie et d'Europe, et l'on espère l'entière réussite des sujets de cette société.

Le 23, il y aura bal à la Cour, à l'occasion de l'anniversaire du mariage de LL. MM.

NOUVELLES D'EUROPE.

FRANCE.

(Paris, 8 novembre.)

Dans la séance législative du 2 novembre, le général d'Hautpoul a lu le programme du nouveau cabinet: il est ainsi conçu:

« Messieurs, le programme contenu dans le message de M. le président de la République dégage de toute équivoque la politique qu'il nous a appelés à suivre.

» Lorsqu'il a bien voulu nous demander notre concours, il avait déjà cru devoir user de son initiative constitutionnelle; il ne nous sera donc pas défendu de chercher dans les actes du cabinet qui nous a précédés plus d'un exemple de glorieux dévouemens au pays d'une intelligence élevée de ses intérêts.

» Dans la situation qui nous était faite, toute sympathie individuelle devait se taire ou plutôt se résigner dans l'adhésion à un témoignage éclatant et solennel *d'amitié et de reconnaissance*.

» L'avenir nous était montré; nous avons été convaincus de l'urgence d'y pourvoir.

» Le nouveau cabinet, nos antécédents le disent assez, n'est pas formé contre la majorité de cette Assemblée; au contraire, il développe avec énergie les principes avoués; elle n'en a et ne peut en avoir d'autres.

» Il fait maintenir l'union de toutes les nuances dans un seul parti: celui de la France à sauver.

» On y parvendra par l'unité de vues, par la confiance en la force du pouvoir du 10 décembre, appuyé sur la majorité de cette assemblée; enfin, par le sentiment impérieux du devoir, réveille partout dans l'esprit des fonctionnaires de l'État.

» Tel est le but que nous a convié à poursuivre avec lui le chef du gouvernement, mettant selon son droit noblement conquis sa responsabilité à côté de la nôtre dans ce difficile mais patriotique effort.

» Paix au dehors, garantie par la dignité qui convient à la France; maintien énergique et persévérant de l'ordre au dedans, administration plus que jamais vigilante et économe des finances de l'État, tel est le programme que nous dictent à la fois les intérêts du pays, la confiance de cette Assemblée et la conviction personnelle du chef du gouvernement.

» Au premier rang de nos devoirs, nous mettons la protection du travail à tous ses degrés et dans toutes ses formes; nous voulons que le labourer et l'ouvrier, de plus en plus rassurés sur le lendemain, retrouvent enfin complétement cette confiance qui commence à renaître.

» Mais nous voulons aussi que cette sécurité, se répandant vers les autres régions de la société, y ranime les travaux de l'industrie, et rende à la fortune et au crédit un ressort depuis trop longtemps détendu.

» Le cabinet, en acceptant le fardeau des affaires, qu'il ne recherchait pas, a dû compter sur vos sympathies et sur votre appui. Votre raison élevée et votre patriotisme lui donnaient ce droit.»

Dans l'appréciation du message du président, le *Constitutionnel* se contente de reproduire ce document.

La *Patrie* approuve sans réserve la composition du ministère. Elle pense que le nouveau cabinet obtiendra l'appui et les sympathies de la majorité.

Le *Siècle*, à travers des appréciations très équivoques semble pourtant se féliciter de ce que le président a pris définitivement sa responsabilité au sérieux et qu'il a voulu à ses risques et périls, mettre un terme à une situation, qui devenait chaque jour plus fausse.

Le *National* donne au message du président et à la formation du ministère presque l'importance d'un coup d'état. Il assure que *le résultat* poursuivi par le président se trahit à chaque ligne du message.

« Jamais, ajoute-t-il, nous le disons du fond de notre conscience, depuis les fameuses proclamations de Strasbourg et de Boulogne, la pensée impériale n'a été plus hautement, plus nettement affichée que nu prétendant. Tout est menace pour la République dans cette déclaration superbe, où la personnalité de M. Bonaparte se dégage des pages constitutionnelles, et apparaît dans tout son éclat. S'il fallait mesurer l'énergie de l'action à la hardiesse de la parole, demain, de ce manifeste, sortirait un despote.

» La France est avertie: c'est la *main*, c'est la *volonté* de l'élu du 10 décembre qui doivent désormais imprimer à la politique l'unité de direction qui lui manque. L'autorité a besoin d'être relevée, et, afin que l'on ne puisse s'y méprendre, c'est sous le nom de Napoléon, l'empereur absolu, le fils parricide de la révolution de 89, que le messie prépare cette restauration nouvelle du principe d'autorité.

» Est-ce donc un 18 brumaire que l'on prépare? Nous l'attendons. »

L'*Ordre* qui soutenait la politique de la partie libérale de l'ancien mini tère, accueille avec bienveillance la nouvelle administration.

« Le choix auquel s'est arrêté de préférence M. Louis Bonaparte, dit cette feuille, atteste mieux encore que ses paroles, qu'il veut se renfermer dans la Constitution, dans ses ministres, pour leur part, y sont résolus; il n'est pas un seul d'entre eux qui songe à manquer, par ses actes, aux convictions dont ils se sont tous rendus solidaires. Il faut donc éviter à leur égard tout ce qui aurait le caractère d'un mauvais vouloir systématique. »

Mais la feuille parisienne dont il est surtout intéressant de connaître les sentiments, c'est le *Dix Décembre* qui a toujours passé pour représenter l'opinion particulière de l'Elysée National.

Dans son numéro du 31 octobre, ce journal faisait déjà pressentir un changement complet de politique, de la part du chef du pouvoir exécutif. Il était évident, d'après son langage, que M. le président de la République était décidé à s'affranchir de la tutelle des chefs de la majorité.

Le *Dix Décembre* déclarait *qu'on se tromperait étrangement en allant demander la solution du problème social aux partis politiques.* Il faisait même bon marché de l'éloquence et du talent chez les hommes parlementaires, et réduisant la mission de l'homme d'état à des fonctions purement matérielles, il avançait: « Qu'aujourd'hui les discours » les plus cicéroniens ne valent pas une » truelle de bon mortier. »

Une fois le message publié et la liste ministérielle connue, le *Dix Décembre* s'est exprimé en ces termes:

« Un événement d'une portée immense a marqué la séance de ce jour, le ministère a été changé, la vraie politique du président a pris un nouvel essor; politique ferme, digne, nationale, telle qu'il appartient à un homme de la famille de Napoléon de la vouloir. L'heure est passée des intrigues politiques, des coteries parlementaires.

» Hésiter plus longtemps n'était pas possible. Le mal empirait chaque jour, la France tiraillée, inquiète, se tournait vers l'élu du 10 décembre, lui demandait impérieusement

» Le président de la République, aujourd'hui répond à cet appel. Sa voix sera entendue avec bonheur; la lettre qu'il a adressée à l'assemblée nationale, respire à la fois l'intelligence la plus complète des besoins de la situation, et le dévoûment le plus sincère à la France, à ses intérêts et à ses populaires; jamais le mal n'a été sondé avec plus de sagacité, signalé avec plus de vigueur; c'est dire que le remède est prêt et que les plaies sociales recevront leur guérison. La reconstitution de l'autorité, l'ordre, la religion, le bien-être du peuple, rendront à la France cette prospérité, qu'empêche seule le manque de foi en l'avenir, et la dignité nationale maintenue à l'extérieur, rendra au nom français cette prépondérance que dix siècles de gloire lui ont acquise.

» L'effet des paroles du président a été profond; le cours ont tressailli en voyant cette ferme et à déchirer les voiles menteurs pour aller au fond des choses; cette pensée qui tombait de si haut éveillait sur les bancs de la chambre des échos de grandeur et de générosité; un frémissement approbateur, avant-coureur de l'enthousiasme du pays, parcourait et agitait les représentants du peuple, courbait les tribunes et tenait l'assemblée dans un silence attentif.

» Le message du président est gros d'avenir; la portée en est immense; nous nous bornons ce soir à en constater l'effet. Demain, nous en indiquerons et pèserons les conséquences; mais, dès à présent, réjouissons-nous, tous ceux qui aimons la France; son drapeau est digneement et noblement porté! »

On lit dans le *Journal des Débats* des 2 et 3 novembre:

« En annonçant une politique nouvelle et une politique d'action, M. Louis Bonaparte a voulu être conséquent avec son programme en choisissant pour ministres des hommes jeunes et nouveaux, c'est-à-dire nécessairement encore peu connus pour la plupart dans la politique; aussi crevons-nous indispensable de donner quelques détails biographiques sur les membres de ce nouveau cabinet:

» Le ministre de la guerre, général de division d'Hautpoul, député de l'Aude, est le doyen d'âge de ses collègues; il a soixante ans. C'est lui qui doit être le vice-président du ministère; le président est M. Louis Bonaparte. Nous avons publié récemment un état exact des services militaires du général d'Hautpoul; nous n'y reviendrons pas aujourd'hui.

» Le ministre de la marine, le contre-amiral Romain Desfosses, député du Finistère, a cinquante ans environ. S'il est en ore peu connu du public, en revanche il jouit dans son arme de l'estime générale et d'une grande réputation de talent. Il est long-temps resté dans les grades inférieurs, bien que cependant il s'y soit fait distinguer par son zèle et son mérite. En 1830, il était déjà lieutenant du vaisseau le *Duquesne* lors de l'expédition d'Alger. Sa fortune militaire ne date que de 1839 seulement, de l'expédition de Mexique, qu'il a faite en qualité de second de M. le prince de Joinville sur la corvette la *Créole*. Depuis lors, il a commandé la corvette à batterie le *Cocnelius* dans les mers du Levant, Capitaine de vaisseau en 1841, il a commandé la station de l'île Bourbon et de Madagascar pendant les années 1844, 1845, 1846. C'est lui qui était à la tête de la division française au combat de Tamatave. Contre-amiral en 1847, il a successivement les fonctions de major-général du port de Brest, préfet maritime de Brest, enfin, préfet de la marine. Il a toujours été élu, député de la Seine, né en 1799, est connu du public. Il a fait partie de l'ancienne Chambre des Députés, où il occupait sur les bancs de la majorité. Il a été député de la Seine à l'Assemblée Constituante.

» M. Dumas, ministre du commerce, est le célèbre chimiste, membre de l'Académie des Sciences, doyen de la Faculté des Sciences, professeur à la Sorbonne, professeur de la chimie organique à l'École de Médecine. Il a porté la parole à la Chambre des Députés comme commissaire du gouvernement pour le projet relatif à la refonte des monnaies. Il est représentant du département du Nord.

» Le ministre des travaux publics, M. Bineau, député de Maine-et-Loire, est né en 1805. Il est ingénieur en chef des mines, ancien inspecteur-général du matériel d'exploitation des chemins de fer. Il a fait partie de l'ancienne Chambre des Députés où il voteit avec l'Opposition.

» Le ministre de l'intérieur, M. Ferdinand Barrot, préfet de l'Algérie à l'Assemblée Constituante, et député de la Seine à l'Assemblée Législative, est le plus jeune des frères de M. Odilon Barrot; il est né en 1806. En 1830, il a été nommé substitut du procureur du Roi près le tribunal de la Seine, place qu'il occupa jusqu'en 1836, où il donna sa démission. En 1839, le ministère du 12 mai le nomma avocat au Trésor, fonction qu'il a exercée jusqu'à la révolution de Février. C'est lui qui défendait, en 1836, le colonel Vautrey dans le procès qui suivit l'échauffourée de Strasbourg; en 1840, il était avec MM. Berryer et Marie, devant la Cour des Pairs, défenseur de M. Louis Bonaparte, après l'affaire de Boulogne. Envoyé à la Chambre des Députés par le collége de Loches aux élections de 1842 et de 1846, il votait avec l'Opposition. Quelque temps après l'élection du 10 décembre, il a été nommé secrétaire de la présidence, et il occupait encore cette place lorsque le choix de M. Louis Bonaparte l'a appelé au ministère de l'intérieur.

» Le ministre de la justice, M. Rouher, député du Puy-de-Dôme à l'Assemblée Constituante et à la Législative, est né en 1813. C'est un avocat du barreau de Riom, où il s'est fait surtout connaître en plaidant dans plusieurs procès de presse. Il a été membre assez actif de l'Assemblée Constituante, où il a été nommé rapporteur dans une foule de projets de la loi relatifs à des matières judiciaires.

» Le ministre de l'instruction publique et des cultes, M. Fortoul, député du Var, député du Cantal à l'Assemblée Constituante et à la Législative, est né à Aurillac, le 13 avril 1815. Il est depuis 1841 avocat près la Cour d'appel de Riom. Membre de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Clermont-Ferrand; il a publié d'assez nombreux articles dans la *Revue de Législation* publiée par M. Wolowski. Il a encore écrit plusieurs notices sur l'agriculture du département du Cantal. A l'Assemblée Constituante, il a fait sur la réforme hypothécaire un rapport qui a été remarqué. Il a rarement pris la parole, mais toutes les fois qu'il a parlé, ç'a été avec un bonheur. On n'a surtout pas oublié le discours qu'il a prononcé en faveur de l'amendement par lequel M. Grevy proposait de ne mettre à la tête du pouvoir exécutif qu'un président du conseil toujours révocable par l'Assemblée Législative. »

M. de Casabianca a été nommé rapporteur de la commission de l'initiative parlementaire sur la proposition des huit officiers-généraux, ayant pour objet la formation d'un conseil supérieur permanent de la guerre. La commission a pensé que la question soulevée par cette proposition était trop grave pour être résolue isolément, et qu'il fallait la réserver jusqu'à la loi organique sur l'armée.

On lit dans l'*Evènement*:

« C'est à M. de la Moskowa qu'est réservé, dit-on, le portefeuille des affaires étrangères dans le cas ou, comme on le fait présumer, M. de Rayneval n'accepterait pas ce portefeuille. »

On annonce que M. Peauger, ex-préfet de Marseille, est nommé au secrétariat de la présidence, en remplacement de M. Barrot.

Le Moniteur publie la nomination officielle du général de division Baraguay-d'Hilliers au commandement en chef de l'armée expéditionnaire de la Méditerranée, en remplacement du général d'Hautpoul, nommé ministre de la guerre.

ANGLETERRE.

Rien de nouveau dans ce pays.

Les journaux s'occupent presqu'exclusivement du changement de ministère survenu en France, qu'ils apprécient, chacun à son point de vue politique.

ALLEMAGNE.

PRUSSE.

La *Gazette militaire* de Berlin, publiée sous les auspices du ministère de la guerre de Prusse, et qu'à ce titre on s'accorde à regarder comme semi-officielle, blâme aussi, et d'une manière très sévère, l'invasion du Schleswik-Holstein par les troupes allemandes, et n'hésite pas à appeler cet acte injuste et diamétralement opposé au système politique du gouvernement prussien.

« Ce qui a paralysé, dit cette feuille, la guerre que nous faisons au Danemark, ce qui a lié les mains des chefs des troupes allemandes, ce n'est pas seulement l'influence incontestable